



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 14 du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Membres votants : 15 (1 pouvoir)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, Isabelle VIRONDEAU Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir S. Ciscard)

Secrétaire de séance : Isabelle VIRONDEAU

Date de convocation : 9 décembre 2022

DELIBERATION N° 2022.75 Participation au financement de l'acquisition d'un mini-bus pour l'EHPAD de Meyssac

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Mme GENESTE, directrice de l'EHPAD du clos joli concernant une demande d'aide financière pour l'achat d'un mini-bus. Elle indique être en recherche de partenaires qui pourraient s'engager à contribuer au financement de l'équipement, l'établissement n'étant pas en capacité de l'autofinancer.

Le conseil municipal, après avoir débattu du sujet,

- Valide à la majorité le principe d'une participation au financement de l'achat d'un mini-bus pour le déplacement des personnes hébergées à l'EHPAD du clos joli
- Fixe à 1000 € le montant maximum de la contribution communale qui pourrait abonder le plan de financement de l'acquisition du véhicule.

Pour extrait conforme,
L'adjoint

Pierre MACHE



Suffrages exprimés	15
Pour	10
Contre	5
Abstentions	0